



RETABLES DE FLANDRE

Association régie par la loi de 1901

B.P. 70002 - 59470 Wormhout Cedex – tel.06 27 71 25 38

E-mail : retables@orange.fr

Site internet: www.retablesdeflandre

N° de SIRET: 498 355 684 00016 n° de SIREN: 498 355 684

Compte-rendu de la réunion de l'Assemblée Générale à Socx (salle polyvalente) le samedi 02 avril 2022

Sur convocation en date du 02 mars 2022, l'assemblée générale de l'association Retables de Flandre s'est réunie le 02 avril 2022 à Socx.

Devant une nombreuse assistance, Régine Beaucamp, présidente, a tout d'abord remercié M. Alexandre Rommelaere, Maire, pour son accueil. Elle a ensuite accueilli M. Jean-Pierre Decool, Sénateur du Nord, M. Paul Christophe, député de la 14ème circonscription du Nord, Mme Anne Vanpeene, maire de Winnezele et Mme Anita Oger-Leurent, conservateur des Monuments Historiques, conservateur général du patrimoine des Hauts de Flandre au ministère de la Culture. Leur présence à notre assemblée nous honore.

Puis Madame Beaucamp a évoqué les personnes décédées cette année : M. José de Broucker, président de l'association de 1993 à 2008, qui nous a quittés le 4 octobre 2021 et M. l'abbé Jacques Duquesne, curé de Watten, membre du conseil d'administration, décédé le 23 novembre 2021. Une minute de silence a été observée.

La présidente a ensuite lu un message très réconfortant de M. Bernard Prévost, président-fondateur de notre association, ainsi que la lettre émanant de la préfecture de la Région Hauts-de-France, signée de M Hilaire Multon, directeur de la DRAC, lettre adressée suite à la rétrospective des actions de M. de Broucker citées dans le Redécouvrir n° 47, nous assurant de son soutien.

Elle a présenté le programme des visites d'été 2022, soulignant l'importance des services rendus par nos amis chargés de l'ouverture des églises, ainsi que des guides qui se dévouent chaque dimanche d'été.

Régine Beaucamp a accueilli et remercié les adhérents des quatre collèges et les nouveaux adhérents qui nous font l'honneur de nous rejoindre, nommé les excusés.

Nicole Lalleman, secrétaire générale, a ensuite présenté le rapport d'activités 2021 : Les visites d'été ont rassemblé 444 visiteurs ; les guides se sont retrouvés en quatre occasions ; l'adresse postale a été modifiée ; Jean-Pierre Vanryssel travaille à une nouvelle présentation du site Internet. De très importants travaux sur les retables de l'église de Crochte ont été terminés en décembre 2021.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.

Françoise Faes, trésorière a présenté les comptes de l'association. Il en ressort que la situation financière reste saine. Soumis au vote de l'assemblée, le rapport financier a été approuvé à l'unanimité.

Puis, sous la conduite de Edith Elleboudt, vice-présidente du collège des collectivités territoriales, l'assemblée a procédé au renouvellement de la moitié du Conseil d'administration :

- pour le collège des représentants des collectivités territoriales : Emidia Koch, maire de Zermezele, membre sortant, se représente. Anne Vanpeene, maire de Winnezele, ne se représente pas, Alexandre Rommelaere, maire de Socx, a fait acte de candidature. Emidia Koch et Alexandre Rommelaere sont élus à l'unanimité.
- Pour le collège des prêtres desservants ou personnes par eux désignées : Ivan Faudi, l'abbé Xavier Lescroart et Jean-Pierre Vanryssel, membres sortants, ont été réélus à l'unanimité. L'abbé Jérôme Vanderschaeve, en charge de la paroisse Sainte Marie des Broucq (Bourbourg) a fait acte de candidature et est élu à l'unanimité.
- Pour le collège des adhérents : Régine Beaucamp, Nicole Lalleman, Philippe Masingarbe, Pascal Godel, Félix Bou-tu, Damien Top, Marie-Claude Wiel se représentent. Tous sont réélus à l'unanimité.
- Pour le collège des guides : Françoise Faes et Aïda Tellier se représentent et sont réélues à l'unanimité.

Après avoir remercié les participants à cette assemblée, Régine Beaucamp a invité au verre de l'Amitié. La visite de l'église Saint-Léger a été animée par Aïda Tellier.

25 convives se sont retrouvés à l'Ermitage du Bois Joli à Quaëdypre, dans une très bonne ambiance.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 avril à 14 h 30 à la salle du four à pains de la mairie d'Esquelbecq.